

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 25 et 26 novembre 2020

CSPCF : Projet de mutualisation des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA

Le rapport de la CSSCT Finance mentionne de nombreux points négatifs et des points restés sans réponse. D'autre part, les élus de CSSCT Finance n'ayant pas été associés aux ateliers métiers et enquêtes du préventeur, ont mené leur propre enquête d'écoute salariale afin d'obtenir leur ressenti sur le projet de mutualisation des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA.

Il ressort du rapport et de l'écoute salariale :

- La crainte d'une perte d'activité et une surcharge de travail dû aux départs et à la mobilité,
- La perte d'intérêt du travail car certaines activités seront séquencées ou morcelées,
- La démotivation des salariés due à des activités qui deviendront mono-tâche,
- L'évolution des postes du management et les changements de rattachement hiérarchique,
- La multiplication des projets en plus des activités du quotidien

La mise en place de ce projet devrait permettre une évolution professionnelle mais les élus restent sceptiques au vu des remarques faites dans le rapport. Pour ces raisons, les élus CFDT ont émis un avis négatif.

(suite dans DOCUMENTS)



ORGANISATION
CONFÉDÉRATIVE

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 25 et 26 novembre 2020

CSECT : Projet de modalités des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA

Le rapport de la CSECT Finance mentionne de nouvelles pistes réglées et des pistes créées sans réponse. D'autre part, les élus de la CSECT Finance n'ayant pas été associés aux réunions dédiées et régulières de pilotage, ont mené leur propre enquête d'urgence collaborative afin d'obtenir leur ressenti sur le projet de modification des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA.

Il ressort du rapport et de l'écoute collective :

- La création d'une partie d'activités et son rattachement de travail du aux départs et à la stabilité.
- La perte d'activité de travail ou certaines activités seront déléguées ou transférées.
- La déstructuration des salariés des 2 des activités qui deviendront mono-filiales.
- L'évolution des postes du management et les changements de rattachement hiérarchique.
- La multiplication des projets au plus des salariés du quotidien.

La mise en place de ce projet devrait permettre une évolution professionnelle mais les élus restent sceptiques sur les des changements faits dans le rapport. Pour ces raisons, les élus CFBT ont tenu un avis négatif.

Projet d'aménagement de nouvel espace immobilier d'Orange

Le projet immobilier NEW Orange est présenté aux élus de la CSE le 25/11/20, pour consultation. Ce projet concerne 60 personnes de périmètre POP (CSECT, DSI et DSI). Le CFBT soutient une demande de qualité de la part de la Direction de projet. Toutefois, le CFBT regrette la réduction des surfaces de travail, en espace dynamique, à une moyenne de 4,5 m² et la modification du budget de 100 000 qui sera consacré à l'adaptation des aménagements. Par conséquent, le CFBT s'est abstenue sur ce projet.

Statut des dispositions prises par l'interposition lors du COVID19

Pour rappel le statut actuellement en vigueur le 10 Octobre et son développement progressif au 2 phases de 20 novembre pendant au 20 janvier 2021 devant avoir lieu.

Télétravail

Le télétravail 3 jours sur 5 se prolonge, pour l'instant, jusqu'à la fin de l'année 2020.

Mobilité

Vous pouvez vous faire accompagner, par suite de loi, les entreprises d'expatriation, le papier et les autres documents nécessaires présentés en ligne avec l'activité, à vérifier, au préalable, avec votre manager.

Restauration

Certaines lors de la période de confinement sera indemnisé de 5,50 € par jour de travail en contre de aide de nourriture, sans limite sur la part de l'année 2021 ou bien seulement si vous avez une consommation.

Subvention

Le statut de l'opération mise en place par la méthode de travail à Fonctions Support Régions Parisienne se poursuit. Au niveau des, les consommations sont transmises par mail et les salariés concernés peuvent se rendre à leur libération pour se faire tester.

Il y a aussi un projet d'analyser sur les données annuelles opérationnelles (MBO) accessible par filière via proposition de méthode de travail.

Deux réunions d'appels ont été organisés : 18/11 amorce national pour les visiteurs filiales non filiales.

Chat Orange : 0 800 85 50 50

Vous pouvez contacter les responsables de proximité CFBT et les délégués syndicaux CFBT ainsi que le référent COVID CFBT par mail : ger.pobret@orange.com

Projet de mise à disposition de services par Orange SA à la Fondation d'entreprise Orange

La Fondation Orange est un organisme à but non lucratif, créé par Orange SA afin de réaliser une œuvre d'intérêt général selon un Programme d'Action Pluriannuel (PAP). Le projet vise la réduction, en confidentialité avec la loi, d'une consommation de soins à disposition gratuites de salariés par l'entreprise à la Fondation.

Les salariés concernés se verront proposer un service à leur activité de travail (ACT) ou un protocole (APD), avec une garantie de revenu. Le dossier se compose essentiellement des des impacts sur l'organisation, le financement, l'emploi et les conditions de travail.

Le CFBT a vu favorablement sur ce dossier, cependant, quelques inquiétudes quant aux services de retour à l'emploi de rattachement ou la perte de compte de l'investissement à partir de la date d'entrée dans le groupe, ayant été confirmées.

Documents

[FLASH INFO CFBT CSE Fonctions Support et Finance des 25 et 26 novembre 2020](#)